

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MYLÈNE CHIASSON	Numéro de permis 2011024	Date d'inspection Le 18 juillet 2019	
Nom de l'établissement Garderie Familiale Petit à Petit		Numéro de téléphone (506) 336-1102	
Adresse 146 rue 2e Shippagan NB E8S 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux Garderie conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance Terrain jeu conforme au 10% d'ombrage

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date Le 18 juillet 2019

original signé par
Mylene Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date Le 18 juillet 2019